



Arbois
JURA

DECISION 17/23

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Opération Rue Saint-Martin – ARBOIS - Renouvellement des réseaux d'assainissement

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant les résultats de la consultation lancée en procédure adaptée le 25/07/2023 et le choix du pouvoir adjudicateur du groupement de commandes entre la commune d'Arbois et le SIE ARBOIS POLIGNY – Rue Saint-Martin – ARBOIS - Renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable de retenir l'offre de base de l'entreprise MONTHOLIER TP – 39800 MONTHOLIER, pour un montant total de 104 868,00 € HT soit 125 841,60 € TTC (part de la commune d'Arbois : 63 639,50 € HT soit 76 367,40 € TTC).

CONFIRME

le choix de retenir l'entreprise MONTHOLIER TP pour un montant total de 76 367,40 € TTC

Arbois, le 28 septembre 2023

La Maire,



Valérie DEPIERRE